

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/110  
13 septembre 2003

(03-4901)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Cinquième session  
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

## SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES

Déclaration de S.E. M. Ellsworth John  
Ambassadeur aux États-Unis

Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaitent exprimer leur tristesse au gouvernement et au peuple de la Suède à la suite de la mort tragique de leur bien-aimée Ministre des affaires étrangères Anna Lindh. Elle était très aimée et respectée par ses concitoyens pour l'intérêt réel qu'elle portait à l'amélioration du développement socio-économique de nos pays et à menacer les petits États insulaires en développement des Caraïbes, y compris mon pays, Saint-Vincent-et-les Grenadines. Nous redoutons de mettre le doigt dans l'engrenage du SOUS-DÉVELOPPEMENT alors que d'autres régions et pays parlent de croissance économique soutenue et que les pays développés cherchent, dans le cadre d'institutions multilatérales comme l'OMC, à accroître leur part déjà considérable du marché mondial et leur richesse. Cette préoccupation est d'autant plus réelle que les règles et disciplines multilatérales sont insensibles aux besoins et à la nature des petits États insulaires en développement comme le nôtre. À cet égard, nous tenons à souligner qu'il faudrait donner pleinement effet au paragraphe 35 de la Déclaration de Doha, car il convient de reconnaître que, malgré ses bonnes intentions, il reste des contradictions qu'il faut examiner afin de ne pas préjuger des résultats des travaux qui y sont prescrits.

Cette auguste instance a un énorme potentiel – elle peut influencer sur les résultats économiques et même politiques qui nous concernent. Toutefois, les cycles successifs ne sont pas parvenus à apporter des avantages économiques durables et un trop grand nombre de nos pays ont été laissés en marge du développement. Les résultats mutuellement bénéfiques promis durant le Cycle d'Uruguay restent inaccessibles à f8(e)2.1icle (i)3.1(cc4(i)-2[yTtf-5.1(Tc-0.00T9(mmiers2.1i)4 d5.8(.1i)4148 M(Tc-0Ttf-5.)-3.22(b(Tc-0 participants, et que les interprétations et la mise en œuvre concrète de ces règles et disciplines par tous les participants doivent se faire dans le bon esprit qui prévalait au départ. Les écarts économiques de plus en plus marqués et la marginalisation progressive de la majorité depuis le Cycle d'Uruguay

doivent être résolus et figurer en bonne place dans les déclarations de cette cinquième Conférence ministérielle.

Il est évident que la Conférence continuera de se pencher sur de nombreuses questions durant le reste de ces cinq journées. Nous espérons que les questions ci-après, qui revêtent une importance

S'agissant de l'élimination des droits de douane, de la progressivité des droits, des obstacles non tarifaires et des subventions mises en place par les pays développés, la priorité absolue devrait être accordée aux produits qui présentent un intérêt à l'exportation pour les petits États insulaires en développement et pour les PMA, de façon à éviter les effets non intentionnels que ces réformes peuvent avoir sur les recettes d'exportation de ces pays. Il conviendrait de concevoir des mécanismes de compensation adéquats pour ces pays afin d'atténuer les pertes indirectes, ainsi que des mesures pour les aider dans leurs efforts de diversification. Dans le même temps, ces pays ne devraient pas être confrontés à des obligations de réductions tarifaires impératives qui pourraient entraîner une grave désorganisation budgétaire alors que leurs ressources sont déjà limitées. La libéralisation du commerce doit avoir lieu sur un terrain où les règles sont les mêmes pour tous. M. le Président, dans la Rome antique, les lions et les hommes se retrouvaient sur un terrain où les règles étaient les mêmes pour tous. Nous savons ce qu'il est advenu de ces hommes. Ne revivons pas une telle expérience. Garantissons l'équilibre des résultats.

Cette conférence est l'occasion pour nous de réorienter les activités et les travaux conformément au Programme de Doha et de garantir que le mot DÉVELOPPEMENT devienne un terme opérationnel du Programme de Doha.

---